



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Projet académique

2014 - 2017





« Plaisir d'apprendre, envie de réussir »

Le projet de l'académie de Toulouse fixe pour 2014-2017 les priorités de notre action collective pour la réussite des élèves et la promotion des valeurs de l'École de la République. Il s'inscrit dans le cadre des lois de juillet 2013 portant sur la refondation de l'École et sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Fruit d'une large concertation, ce projet s'appuie sur les caractéristiques connues de notre académie : de très belles performances globales dans une région attractive et dynamique, mais des résultats qui pourraient être meilleurs, des inégalités scolaires persistantes que n'expliquent pas seulement les inégalités économiques et sociales.

Notre projet académique est donc centré sur la lutte contre les inégalités scolaires, sur l'amélioration de l'ambition scolaire de certains territoires. C'est le 1^{er} axe.

Nous concentrerons l'effort sur les territoires et les publics les plus fragiles, grâce aussi à la refondation de l'éducation prioritaire, tout en assurant l'accueil des nouveaux élèves sur les territoires les plus dynamiques. Nous encouragerons l'innovation, la pédagogie de projet, les arts, la culture et le sport qui peuvent être de puissants leviers de réussite.

Nous engageons, grâce à un partenariat renouvelé avec les collectivités territoriales, la consolidation de l'école primaire sur les territoires ruraux, une école du XXI^e siècle, où l'usage du numérique facilitera l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Autre exemple de notre action, la généralisation d'une seconde langue vivante dès la 5^e, qui a débuté à la rentrée 2014, sera accompagnée pédagogiquement et évaluée dans le cadre du nouveau socle commun.

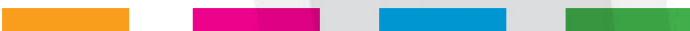
Le second axe du projet porte sur la cohérence et l'ambition des parcours d'élèves, de l'école primaire à l'enseignement supérieur. Nous devons réduire fortement le décrochage scolaire, favoriser une orientation progressive, plus active, des parcours plus individualisés et le droit au retour en formation. L'académie soutiendra aussi le développement de l'apprentissage au sein de ses établissements, pour offrir aux jeunes des voies diversifiées de réussite et d'insertion professionnelle.

L'axe 3 du projet porte sur la mobilisation des ressources humaines, sur un effort renouvelé de formation et d'accompagnement. C'est une dimension essentielle de l'action.

Enfin, 4^{ème} axe, le climat scolaire doit contribuer à la réussite des élèves. Il faut une École accueillante et attentive, valorisante pour les élèves, mais aussi une École exigeante qui saura inculquer les valeurs de la laïcité et de notre démocratie. Cette mission essentielle de l'École républicaine prend tout son sens en ce début d'année 2015.

Ce projet atteindra ses objectifs s'il sait mobiliser les enthousiasmes et les compétences si riches de notre académie. Je remercie tous ceux qui ont contribué à cet exercice collectif, en souhaitant qu'il facilite la compréhension du sens de notre action, auprès de nos acteurs, comme de nos partenaires et des parents, et qu'il contribue à donner, à nos élèves le plaisir d'apprendre, et à tous, l'envie de réussir.

Hélène Bernard,
rectrice de l'académie de Toulouse,
chancelière des universités



Diagnostic



La région la plus dynamique après l'Île-de-France

Avant de fusionner avec Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées est déjà la plus vaste région de France, étendue sur 45 000 km² et huit départements. Avec 2,9 millions d'habitants, c'est la région la plus dynamique de province : elle combine des atouts économiques, démographiques et de forts pôles de recherche.

“ 5 000 élèves
de plus par an ”

1,2 million de personnes travaillent en Midi-Pyrénées dont plus de la moitié en Haute-Garonne. L'économie régionale est tirée par les filières aéronautique et aérospatiale et par la bonne tenue de l'industrie agroalimentaire, génératrices de nombreux emplois indirects dans le domaine tertiaire. L'année 2014 a été faste pour la recherche en Midi-Pyrénées avec la nobellisation de Jean Tirole et le succès de la mission Rosetta, auquel le CNES de Toulouse a largement contribué. Toulouse sera, par ailleurs, ville européenne de la science en 2018.

La population entre 2000 et 2014 a progressé de près de 1% par an, intégrant des flux migratoires répondant aux besoins de main-d'œuvre.

Depuis 2000, l'académie a connu une augmentation de 10% de ses effectifs scolaires. Avec 5 000 élèves de plus par an, elle accueille aujourd'hui 517 000 élèves qui seront plus de 530 000 en 2017.

Un dynamisme qui ne profite pas à tous

Malgré sa vitalité démographique, Midi-Pyrénées reste l'une des régions les moins densément peuplées de France (64 habitants par km²). L'aire urbaine toulousaine, devenue la quatrième aire urbaine de France s'étend au-delà des frontières de la Haute-Garonne et côtoie un paysage rural très peu peuplé (43% de la population vit sur moins de 14% du territoire régional).

Les disparités territoriales s'accroissent économiquement, démographiquement et socialement. Les écarts sociaux deviennent également préoccupants : le niveau scolaire attendu du département de la Haute-Garonne le situe parmi les quatre départements les plus favorisés de France ; a contrario, l'Ariège et le Tarn-et-Garonne se placent dans le dernier quart des départements français.

“ Des disparités
territoriales qui
s'accroissent ”

Cette dynamique impacte fortement l'organisation du service public d'éducation

La forte concentration de la population sur l'aire urbaine toulousaine a nécessité la création de 19 collèges (700 élèves en moyenne) et de 5 lycées (1200 élèves en moyenne) en dix ans !

“ 2000 - 2017 :
22 nouveaux collèges
6 nouveaux lycées ”

Parallèlement, la désertification de certains territoires ruraux fragilise les réseaux scolaires. Une école sur cinq dans l'académie est à classe unique (près de 500 écoles) : 7% en Haute-Garonne mais 36% dans les Hautes-Pyrénées. 24 collèges recensent moins de 200 élèves et 30% des lycées ont moins de 500 élèves (contre 14% en France). Une redéfinition des réseaux scolaires sur le territoire s'impose.

De très bons résultats, mais des écarts d'ambition et de réussite encore importants

Les écarts de résultats demeurent et ne se réduisent pas entre les départements, les bassins et les établissements à publics comparables.

L'académie de Toulouse a le plus fort taux de décision d'orientation post-troisième vers la seconde générale et technologique ; pourtant un élève sur dix sort du système général avant la fin du collège ! Autre exemple d'écart d'ambition difficilement explicable : pour une note équivalente obtenue au brevet, le taux de passage

“ 92% de réussite au bac
mais 10% des élèves
quittent le collège avant la 3^e ”

en seconde peut varier du simple au double selon les établissements.

L'académie mène une politique très ambitieuse de poursuites d'études des bacheliers. Ainsi près de quatre inscrits sur dix en BTS sont des bacheliers professionnels et un inscrit sur trois en IUT est un bachelier technologique. Les taux de décrochage sont cependant encore trop importants en cours de formation (1 sur 5 en BTS).



Pour plus d'informations,
consulter la rubrique statistiques.

Axe 1

S'engager pour la réduction des inégalités scolaires

L'investissement des équipes pédagogiques permet à l'académie de Toulouse de réaliser de bonnes performances à tous les examens. Toutefois, ces résultats sont très hétérogènes selon les territoires et entre les établissements sans que ces différences soient toujours justifiées.

La réduction des inégalités scolaires permettra la réussite de tous les élèves.

Concentrer les efforts sur les publics et les territoires les plus fragiles

- Consolider le réseau des écoles primaires pour assurer l'avenir d'un enseignement de qualité en milieu rural et montagnard.
- Généraliser le déploiement de l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans le premier degré.
- S'appuyer sur un partenariat renoué avec les collectivités territoriales.
- Refonder les réseaux d'éducation prioritaire pour corriger les inégalités socio-économiques.
- Mobiliser tous les corps d'inspection sur le nouvel accompagnement des établissements, afin de réduire les écarts de résultats et d'orientation des élèves d'écoles et de collèges comparables.
- Poursuivre l'inclusion des élèves en situation de handicap en améliorant l'accueil et en développant les dispositifs d'aide et d'assistance individuelle.

S'assurer de la qualité des apprentissages et des acquis des élèves

- Exploiter la réforme des rythmes dans le premier degré pour améliorer l'efficacité pédagogique.
- Faire du travail des élèves en classe une priorité.
- Construire des apprentissages progressifs en s'appuyant sur le socle commun.
- Enseigner par compétences pour mieux répondre aux besoins de chaque élève.
- Oser l'innovation, la pédagogie de projet, les arts et la culture pour lutter contre une certaine forme d'ennui.

Encourager la mise en réseaux

Une académie caractérisée par la dispersion de ses structures : une école sur cinq est une école à classe unique, un collège sur dix a moins de 200 élèves, un enseignant sur huit est en service partagé.

- Mutualiser les ressources pour répondre à l'isolement des équipes, aux besoins de formation des personnels.
- Développer des réseaux d'écoles et de collèges, promouvoir des lycées polyvalents pour favoriser le partage d'expériences et la continuité des parcours.
- Impulser une politique de bassin au service des priorités académiques.

Ex : Moyennes à l'examen écrit au DNB

Établissement à la
moyenne la + élevée
13,4/20

Établissement à la
moyenne la + faible
6,4/20

Écart = 7 points

Objectif cible :

Diviser cet écart
par deux d'ici
2017

Axe 2

Construire des parcours ambitieux et cohérents

L'académie de Toulouse a les taux d'orientation vers la classe de seconde parmi les plus élevés de France. Pourtant, un élève sur dix ne termine pas sa scolarité au collège ! Il nous revient d'encourager l'ambition scolaire et de prévenir dès le premier degré les ruptures scolaires.

Favoriser la continuité de l'école à l'enseignement supérieur

- Généraliser les conseils école-collège.
- Assurer la cohérence de l'enseignement des langues vivantes de l'école au collège, du collège au lycée, et poursuivre l'effort en faveur de l'occitan.
- Viser le niveau A2 en fin de collège pour les deux langues vivantes grâce à la généralisation de la LV2 en 5^e.
- Développer des parcours culturels, artistiques et sportifs cohérents.
- Appliquer dans tous les lycées la charte académique conclue avec l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, en développant les conventions de partenariat Bac - 3/Bac + 3.
- Prévenir au plus tôt le décrochage scolaire.

Une orientation plus active

- Mieux informer les élèves et les parents, leur faire partager les décisions d'orientation.
- Encourager l'expérience de secondes d'exploration au lycée professionnel.
- Utiliser APB en lycée dès la classe de première pour une pédagogie de l'orientation.
- Mettre en œuvre le droit au retour en formation pour les jeunes sans diplôme ou sans qualification.
- Mobiliser les personnels d'orientation en appui des professeurs, dans le cadre du Service Public d'Orientation.

Préparer l'insertion professionnelle des jeunes

- Développer la mobilité européenne des lycéens professionnels dans le cadre des Périodes de Formation en Entreprise (PFE).
- Doubler l'apprentissage public grâce à la création d'un CFA académique, à la simplification des procédures et à la mixité des publics.
- Poursuivre la dynamique académique en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.
- Développer la formation continue tout au long de la vie grâce au réseau rénové des quatre GRETA de Midi-Pyrénées.

Ex : Espérance d'obtenir le Bac pour un élève entrant en 6^e

Moyenne académique 2013
73,8%

Objectif cible :

Moyenne académique 2017
80%

Axe 3

Mobiliser nos ressources humaines

50.000 personnes au service de la réussite des élèves et des étudiants : une ambition qui nécessite une politique novatrice des ressources humaines.

Rénover la formation des personnels

- Réussir avec l'ESPE la professionnalisation des maîtres et personnels d'éducation et les accompagner au début de leur carrière.
- Cibler la formation continue sur les priorités académiques tout en développant les Formations d'Initiative Locale.
- Mieux repérer les potentiels pour accroître le vivier de l'encadrement.
- Former les cadres au management de leurs équipes.

Enseigner à l'ère du numérique

- Optimiser l'organisation des compétences avec les collectivités territoriales.
- Accompagner les professeurs dans le développement et les usages du numérique par le réseau académique.
- Former par et au numérique pour diversifier les pratiques pédagogiques.
- Labelliser les écoles et établissements qui mettent en œuvre une politique numérique remarquable.

Assurer l'accompagnement des personnels

- Par le développement d'un service de médecine de prévention chargé de construire une politique de santé au travail.
- Par l'élaboration d'une carte des risques psychosociaux.
- Par une politique de maintien dans l'emploi pour les personnels en situation de rupture professionnelle.
- Par la bonne intégration dans les établissements et services où ils sont recrutés, des personnels en situation de handicap.
- Par le développement d'une politique de gestion des ressources humaines de proximité dans le premier degré.

Ex : Nombre de Formations d'Initiative Locale (FIL)

Nombre de FIL 2013
649

Objectif cible :

Nombre de FIL 2017
900

Axe 4

Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite

La politique éducative est l'affaire de tous. La bienveillance est une condition nécessaire à l'efficacité de l'École et à la qualité du vivre ensemble.

Une École accueillante et attentive

- Établir des relations de confiance entre tous les membres de la communauté éducative et offrir un accueil de qualité à tous les élèves.
- Veiller au bien-être et à la santé des élèves (sommeil, conduites addictives...) en privilégiant une politique de prévention.
- Aménager les espaces, organiser le temps scolaire pour contribuer à la qualité des apprentissages.
- Mieux associer les familles à la vie de l'École et favoriser les occasions de convivialité.

Une École valorisante

- Aider les élèves à construire une image positive d'eux-mêmes.
- Promouvoir des modes d'évaluation mesurant et valorisant les progrès.
- Favoriser l'autonomie des élèves pour accroître leur investissement dans le travail et leur implication dans la vie scolaire.
- Reconnaître l'engagement des élèves dans des activités sportives, civiques et culturelles.

Une École exigeante

- Promouvoir des projets éducatifs (donner toute leur place aux CESC, CVL...) pour prévenir les conflits et la violence à l'École.
- Prendre appui sur des équipes ressources académique (EMS, intervenants sociaux et de santé) destinées à intervenir d'une manière adaptée auprès des établissements.
- Privilégier les réponses éducatives.
- Faire vivre la charte de la laïcité, former à l'exercice des droits et des devoirs du citoyen et transmettre les valeurs de la République.

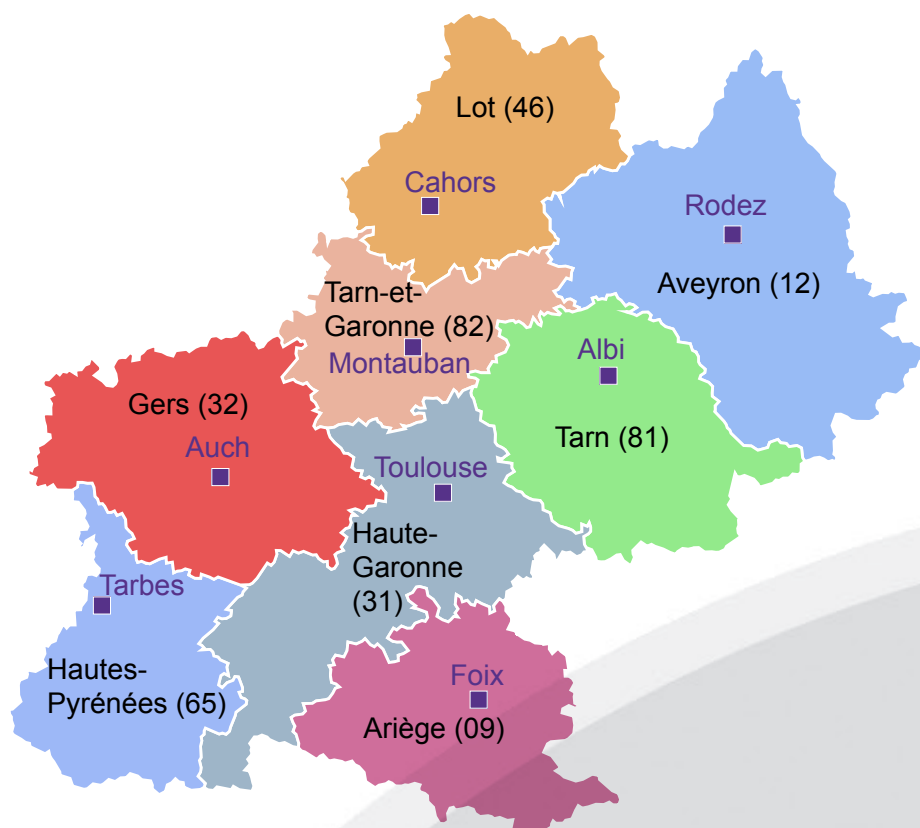
Ex : Taux de participation des lycéens aux élections du CVL

Taux de participation en 2014
45%

Objectif cible :

Taux de participation 2017
70%

L'académie de Toulouse



◆ 516 955 élèves = 4% de la population scolaire nationale
 ◆ 3 243 écoles et EPLE ◆ 50 028 personnels ◆ 2,5 milliards d'euros de budget

Élèves	Public	Privé sous contrat
Écoles	242 980	32 950
Collèges	111 847	23 514
Lycées G et T	67 430	13 919
Lycées pro.	18 564	5 751

Enseignants	Public	Privé
1 ^{er} degré	13 532	1 659
2 nd degré	16 091	3 581

Résultats aux examens 2014

	Moyenne académique	Moyenne nationale
DNB	88,3%	84,5%
Bac général	92,2%	90,9%
Bac technologique	92,2%	90,6%
Bac professionnel	84,3%	81,9%

- ◆ 2 725 écoles
 - ◆ 320 collèges
 - ◆ 114 lycées généraux et technologiques
 - ◆ 81 lycées professionnels
 - ◆ 3 EREA
- (public + privé sous contrat)

- Supérieur**
- ◆ 126 000 étudiants
 - ◆ 3 614 enseignants



www.ac-toulouse.fr

Directrice de la publication :
 Hélène Bernard,
 rectrice de l'académie de Toulouse,
 chancelière des universités

Responsable de l'édition :
 Marianne Bouzigues

Conception et réalisation :
 Direction de la communication - Rectorat